



LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE

Le Mercredi 3 juillet 2024

à 19 H 30

A LA MAIRIE DE VERGISSON

ORDRE DU JOUR :

- I. Auberge : devis de réfection de la toiture
- II. MBA : revitalisation des centres bourgs 2023-2026
- III. Auberge : comptabilité - DM 1
- IV. Personnel communal : modification du tableau des effectifs au 01/09/2024
- V. Budget communal : comptabilité – DM 1
- VI. Questions diverses
- VII. Rapport des réunions et commissions

Le 24/06/2024

Le Maire, Anne BROCHETTE